

ASH/20-858-13 du 22/06/2020

**APPEL A CANDIDATURES D'UN COORDONNATEUR D'ULIS-LP ET D'UN PROFESSEUR DE LYCEE PROFESSIONNEL, TITULAIRE DU 2 CA-SH OU DU CAPPEI**

Référence : Circulaire n° 2016-186 du 30 novembre 2016 relative à la formation et à l'insertion professionnelle des élèves en situation de handicap

Destinataires : Coordonnateurs d'Ulis-LP et professeurs de lycée professionnel, titulaires du 2 CA-SH ou du CAPPEI

Dossier suivi par : Mme MALLURET - CTRA ASH et Mme GARCIA-LEONETTI - Coordinatrice PAFIP, mission pour la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers (MIRAEP-ASH) Tel : 06 14 10 78 52

Dans le cadre de la circulaire n° 2016-186 du 30 novembre 2016 relative à la formation et à l'insertion professionnelle des élèves en situation de handicap, il a été créé en septembre 2018 la plateforme d'accompagnement à la formation et à l'insertion professionnelle (PAFIP).

Les objectifs de ce dispositif sont de construire des parcours personnalisés vers l'accès à l'emploi et d'accompagner les lycéens en situation de handicap dans leurs premières démarches d'insertion professionnelle en milieu ordinaire de travail.

La PAFIP recherche un coordonnateurs d'Ulis-lp et/ou un professeur de lycée professionnel, titulaire du 2CA-SH ou du CAPPEI, relais pour la PAFIP pour exercer au sein du département des Bouches-du-Rhône, et plus particulièrement sur la ville de Marseille.

Placé sous l'autorité de la conseillère technique ASH au sein de la mission de région académique pour la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers, l'enseignants relais-PAFIP participe à l'animation de la PAFIP sous l'impulsion de sa coordinatrice :

- Accompagner et suivre individuellement les élèves en situation de handicap : construction des projets individuels afin d'augmenter l'employabilité et la réussite de l'insertion professionnelle
- Aider le jeune dans sa recherche de contrat d'apprentissage ou d'emploi en milieu ordinaire de travail
- Contribuer au suivi des aménagements et adaptations si nécessaire en entreprise
- Cordonner les parcours des jeunes en facilitant le lien entre les différents partenaires : personnels de l'Education nationale et acteurs du monde du travail
- Contribuer à l'animation de la PAFIP dans certains salons ou forums

Une lettre de mission associée au versement d'une indemnisation de mission particulière (IMP), conformément à la circulaire n° 2015-058 du 29-4-2015 parue au Bulletin officiel n°18 du 30 avril 2015 sera établie annuellement par la conseillère technique de région académique ASH. Un ordre de mission permanent sans frais de déplacement ainsi qu'une autorisation d'utilisation de véhicule personnel, conformément au décret n°2006-781 du 3 juillet 2006, seront également établis.

Les candidatures, lettre de motivation et curriculum vitae, doivent parvenir avant le 10 juillet 2020 avec l'avis du chef d'établissement à [ce.pafip@ac-aix-marseille.fr](mailto:ce.pafip@ac-aix-marseille.fr)

*Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Gérard MARIN, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille*



[www.ash.ac-aix-marseille.fr](http://www.ash.ac-aix-marseille.fr)

Vous y trouverez un vademecum pour la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers, les textes officiels en vigueur, les actions en partenariat...

Mais aussi des informations sur les parcours des élèves, les formations existantes, les répercussions des troubles sur les apprentissages.

## Partenaires

Le parcours inclusif d'un jeune est le fruit d'une co-construction entre la PAFIP, les enseignants, les professionnels de la formation, le monde économique

- CFA, MFR, GRETA ...
- UIMM prépa apprentissage, FIAM ...
- CAP EMPLOI, AGEFIPH, FIPHFH, DIRECCTE,
- UNEA et Entreprises adaptées
- Entreprises

Vous voulez des renseignements ?

Vous souhaitez augmenter la qualification professionnelle et l'employabilité des jeunes ?

Vous proposez :

Un contrat d'apprentissage ?

Un stage ?

Un emploi ?

Un CDD tremplin ?

Coordination PAFIP

**Corinne Garcia-Leonetti**

✉ [ce.pafip@ac-aix-marseille.fr](mailto:ce.pafip@ac-aix-marseille.fr)

## Plateforme d'accompagnement à la formation et à l'insertion professionnelle



Dispositif d'accompagnement



Mission de région académique pour la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers

Élèves en situation de handicap



Formation par apprentissage



Emploi direct



Lieu de ressources d'informations et de conseils



## Objectifs de la PAFIP

• Accompagner dans la démarche d'insertion professionnelle, en milieu ordinaire de travail



• Augmenter la qualification et l'employabilité des jeunes



• Favoriser l'insertion des jeunes dans un emploi durable



• Développer la voie de l'apprentissage



• Faciliter la coordination entre acteurs



## Public accompagné

de la 6ème à la 3ème  
Collège



Par voie d'alternance  
- CFA/MFR/UFA/GR  
ETA/etc.  
- Bac +2

de la 2de à la terminale  
Lycée



Accès à l'emploi



- Élèves scolarisés en 3ème et dès la première, avec un Projet personnalisé de scolarisation
- Élèves en situation de handicap bénéficiant d'une RQTH actée ou en cours de demande
- Élèves bénéficiant de l'appui d'un dispositif ULIS d'un établissement ou d'un réseau.

## Handicap, passons à l'emploi

### Textes en vigueur

- ◆ Loi n° 2005-102 du 11 février 2005
  - insertion professionnelle
- ◆ Loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel
  - nouveau cadre d'intervention des entreprises adaptées et expérimentations
  - aides financières liées au recrutement en alternance